

Bras de fer autour de la terrasse de la pizza Enio (septembre 2008)

Devant le tollé provoqué par la construction de la terrasse fermée de la Pizza Enio, la Direction de l'urbanisme s'est décidée à faire un exemple et a assigné ce restaurant devant le Tribunal de Grande Instance, procédure rarissime. Pas impressionné, son propriétaire a continué tout au long de l'été à étendre sa terrasse ouverte (sans autorisation) sur la place des Innocents, et a construit une nouvelle terrasse fermée (toujours sans autorisation) devant son autre restaurant, l'Entrecôte, situé juste à côté. Le référé est passé au tribunal le 11 juillet et la Ville a gagné : le TGI a ordonné le démontage de la terrasse Enio sous 15 jours, avec une astreinte de 1 000 euros par jour de retard. Mais nous sommes début septembre et la terrasse est toujours là !

Les pompiers sont venus prendre des mesures et ont constaté que du fait de cette terrasse, aussi bien la rue des Innocents que la rue de la Ferronnerie sont désormais inaccessibles à la grande échelle. La pizza Enio met carrément la vie de ses voisins en danger, alors même que trois personnes ont récemment péri dans un incendie rue des Innocents ! Les pompiers ont mis en demeure l'établissement de démonter sa terrasse.

M. Sfez, propriétaire de la Pizza Enio, nous a demandé un entretien, qui a eu lieu le 19 août et fut fort orageux. Nous nous attendions soit à des menaces, soit à des propositions. En guise de menace, M. Sfez nous a dit « que la Première adjointe, Anne Hidalgo, était sa copine ». Diable ! Nous laissons l'intéressée apprécier cet hommage. Devant une menace si terrible, nous sommes partis sans attendre la mystérieuse proposition que M. Sfez nous annonçait. La seule chose que nous demandons, c'est que les pouvoirs publics fassent appliquer la loi et qu'on arrête de laisser privatiser l'ensemble de l'espace public des Halles !